

Guide synthétique
pour l'évaluation des incidences Natura 2000
des manifestations sportives

Département du Nord - Département du Pas-de-Calais
Façade maritime de la Manche et de la Mer du Nord

- ✓ Vous organisez une manifestation sportive, terrestre, en mer, aérienne.
- ✓ Vous devez déposer un dossier de déclaration ou d'autorisation au titre d'une réglementation en vigueur :
 - articles L 331-2 et R331-6 à R331-17 du code du sport (manifestation non motorisée) ;
 - articles R331-18 à R331-34 du code du sport (manifestation motorisée) ;
 - article R331-4 du code du sport (manifestation à but lucratif) ;
 - arrêtés ministériels du 3 mai 1995 et du 1er avril 2008 (manifestations nautiques) ;
 - articles L133-1 et R131-3 du code de l'aviation civile (manifestation aérienne).

→ Votre manifestation est susceptible d'être soumise à évaluation de ses incidences

sur les sites Natura 2000.

Ce guide est là pour vous aider :

1. à savoir si votre manifestation est soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ou pas. → **A l'aide de la fiche en pages 1 et 2 du présent document.**
2. Le cas échéant, à réaliser une première analyse → **A l'aide de la trame simplifiée d'évaluation, qui figure en pages 3 à 12 du présent document.**

Auprès de quelle autorité dois-je déposer mon dossier d'évaluation des incidences ?

L'évaluation des incidences est une pièce de votre dossier de demande d'autorisation ou de déclaration. Vous devez déposer votre **dossier complet** auprès du **service habituellement compétent** pour instruire votre demande d'autorisation ou recevoir votre déclaration.

Qu'est ce que Natura 2000 ?

Il s'agit d'un réseau de sites, dont l'objectif est de préserver la biodiversité à l'échelle européenne. Les sites Natura 2000 sont désignés car ils accueillent des espèces de faune, de flore, et des habitats naturels rares et menacés. Les Etats membres de l'Union Européenne s'engagent à mettre en œuvre des moyens pour préserver, voire restaurer, dans un bon état de conservation les espèces et habitats du réseau Natura 2000.

Qu'est ce que l'évaluation des incidences Natura 2000 ?

C'est une analyse menée au préalable de la réalisation d'une activité, pour déterminer si elle est susceptible d'avoir des impacts notables sur les habitats et espèces d'un ou plusieurs sites Natura 2000.

En fonction de cette analyse, le porteur du projet d'activité peut être amené à adapter celle-ci, pour éviter ou réduire les incidences.

Une activité qui aurait des incidences notables ne pourrait être autorisée.

Les prescriptions relatives au régime d'évaluation des incidences Natura 2000 figurent dans le code de l'environnement, articles L414-4 à 6 et R414-19 à 29.

Où trouver l'information sur les sites Natura 2000 ?

- Sur le portail Natura 2000 du ministère en charge de l'écologie : <http://www.natura2000.fr>
- Sur le site internet de la DREAL : <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/> , Rubriques :

Les thématiques / Biodiversité / Nature et Biodiversité / Le réseau Natura 2000
ou S'informer / Portail données communales / Sélectionner la commune souhaitée et la couche
(Natura 2000 SIC et ZSC, et Natura 2000 ZPS)

Fiche :

Ma manifestation sportive est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ?

Si votre manifestation figure sur une des listes d'activités suivantes, elle doit faire l'objet d'une évaluation de ses incidences sur les sites Natura 2000 :

- la liste nationale qui figure à l'article R414-19 du code de l'environnement ;
- la 1ère liste locale arrêtée par le préfet de département, sur le territoire départemental (arrêté du 18/02/2011 du préfet du Pas-de-Calais, arrêté du 25/02/2011 du préfet du Nord) ;
- la 1ère liste locale arrêtée par le préfet maritime, sur la façade maritime de la Manche et de la Mer du Nord (arrêté du ~~xx~~03/2011).

L'ensemble des cas de figure de ces listes sont repris dans les tableaux ci-dessous.

Il est important de localiser votre manifestation par rapport au(x) site(s) Natura 2000 le(s) plus proche(s).

1. Ma manifestation comporte la participation de véhicules à moteur		
Cas 1.1	Elle se déroule, en tout ou partie, <u>en dehors</u> des voies ouvertes à la circulation publique ¹ , <u>sur tout le territoire</u>	→ OUI, au titre de la liste nationale (R414-19 24°)
Cas 1.2	Elle se déroule exclusivement <u>sur</u> des voies ouvertes à la circulation publique <u>et, en tout ou partie, en site Natura 2000</u>	
	<i>la réponse dépend du nombre de spectateurs :</i>	
	Nombre de spectateurs (prévisionnel)	Si > 300 → OUI, au titre de la liste locale

2. Ma manifestation ne comporte pas la participation de véhicules à moteur		
Cas 2.1	Elle se déroule, en tout ou partie, <u>en dehors</u> de la voie publique	
	<i>la réponse dépend du nombre de personnes concernées :</i>	
	Nombre de participants (approximatif)	
	Nombre d'organiseurs (approximatif)	
	Nombre de spectateurs (prévisionnel)	
	Total personnes :	Si > 300 → OUI, au titre de la liste locale
Cas 2.2	Elle se déroule exclusivement <u>sur</u> la voie publique, <u>et</u> il y a délivrance d'un titre international ou national, <u>ou</u> un budget d'organisation supérieur 100 000 €, <u>sur tout le territoire</u>	→ OUI, au titre de la liste nationale (R414-19 22°)
Cas 2.3	Elle se déroule exclusivement <u>sur</u> la voie publique, <u>et, en tout ou partie, en site Natura 2000</u>	
	<i>la réponse dépend du nombre de spectateurs :</i>	
	Nombre de spectateurs (prévisionnel)	Si > 300 → OUI, au titre de la liste locale

¹ Les voies ouvertes à la circulation publique sont : les voies classées dans le domaine public routier de l'Etat, des départements et des communes, les chemins ruraux et les voies privées ouvertes à la circulation publique des véhicules à moteur.

3. Manifestation aérienne		
Cas 3.1	De grande importance, <u>sur tout le territoire</u>	→ OUI, au titre de la liste nationale (R414-19 28°)
Cas 3.2	De faible ou moyenne importance, en site Natura 2000 désigné au titre de la directive « oiseaux » (Zone de Protection Spéciale)	Si > 300 → OUI, au titre de la liste locale départementale et/ou de la liste locale de façade maritime

4. Manifestation nautique en mer		
Cas 4.1	Si délivrance d'un titre international ou national, <u>ou concerne des véhicules motorisés, sur tout le territoire</u>	→ OUI, au titre de la liste nationale (R414-19 27°)
Cas 4.2	Manifestation d'aviron et de kayak, en site Natura 2000	→ OUI, au titre de la liste locale de façade maritime
Cas 4.3	Manifestation de planches aérotractées, en site Natura 2000	→ OUI, au titre de la liste locale de façade maritime
Cas 4.4	Initiations et randonnées encadrées, en véhicules nautiques à moteur	→ OUI, au titre de la liste locale de façade maritime

5. Manifestation sportive à but lucratif		
Cas 5.1	Sur tout le territoire	→ OUI, au titre de la liste nationale (R414-19 26°)

Ma manifestation n'est dans aucun des cas ci-dessus	→ NON, il n'y a pas d'évaluation des incidences Natura 2000 à fournir.
---	--

Incidences Natura 2000

Trame d'évaluation simplifiée d'un projet de manifestation sportive

Nom de la manifestation sportive :

Coordonnées de l'organisateur de la manifestation sportive :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

1- Description de la manifestation sportive

Joignez :

- *Une localisation cartographique la plus précise possible de la manifestation sportive (itinéraire, localisation des aires de stationnement, des aires pour le public, des zones d'interdiction, des accès prévus pour les spectateurs, des voies susceptibles d'être prises pour l'encadrement de l'événement, des zones de logistiques). Il est fortement conseillé d'utiliser une **carte IGN au 1/25 000° comportant un titre explicite, une légende, une échelle et une orientation.***

Dès lors que la manifestation a lieu entièrement ou en partie sur un site Natura 2000, il peut être nécessaire de fournir une carte plus détaillée de l'emprise de la manifestation sportive sur cette zone. Le cas échéant, un carte localisant la manifestation par rapport aux habitats naturels et habitats d'espèces du site Natura 2000 pourra également être jointe. La cartographie des habitats est disponible dans le document d'objectifs, lorsque celui-ci a été élaboré.

- *Et, au besoin, des éléments supplémentaires sur papier libre en complément de ce formulaire.*

Manifestation sportive soumise à évaluation des incidences Natura 2000 au titre :

- De la liste nationale
- De la liste locale arrêtée par le préfet sur le territoire départemental
- De la liste locale arrêtée par le préfet maritime sur la façade maritime de la Manche et de la Mer du Nord

« Activité sportive » et « Format de la manifestation sportive »

Lorsqu'il y a une référence au plan (cf. Plan), cela signifie que vous devez localiser l'information sur la carte IGN.

• **Nature de l'épreuve sportive :**

Manifestation comportant la participation de véhicules à moteur et se déroulant, en tout ou partie, en dehors des voies ouvertes à la circulation publique, sur circuit terrain ou parcours

Préciser le type de véhicules engagés dans la manifestation :

Manifestation comportant la participation de véhicules à moteur et se déroulant, exclusivement sur des voies ouvertes à la circulation publique

Préciser le type de véhicules engagés dans la manifestation :

Manifestation ne comportant pas la participation de véhicules à moteur et se déroulant exclusivement sur la voie publique

Préciser la discipline sportive concernée par la manifestation :

Manifestation ne comportant pas la participation de véhicules à moteur et se déroulant, en tout ou partie, en dehors de la voie publique

Préciser la discipline sportive concernée par la manifestation :

Manifestation aérienne :

Préciser le type d'avions (ou aéronefs) engagés dans la manifestation :

Manifestation nautique en mer concernant des engins motorisés

Préciser le type d'engins motorisés engagés dans la manifestation :

Manifestation nautique en mer ne concernant pas des engins motorisés

Préciser la discipline sportive concernée par la manifestation :

Autre type de manifestation :

(décrire la nature de la manifestation)

.....
.....
.....
.....

• **Date, horaire et durée de la manifestation sportive :**

.....
.....
• Fréquence de la manifestation sportive :

Nouvelle manifestation sportive : Oui Non
Si non, nouveau parcours : Oui Non

• Budget prévisionnel :

• Délivrance de titre : International
 National

• Nombre approximatif de participants :

• Nombre prévisionnel de spectateurs :

• Description de l'emprise de l'épreuve (cf. Plan)

(Lieu de départ et d'arrivée, itinéraire(s), longueur ou périmètre du ou des parcours, lieux de concentration de participants type « goulot »)

.....
.....
.....

• Travaux préparatoires éventuels, et techniques de réalisation (cf. Plan) (Calendrier, types d'outils et d'opération, surfaces et/ou volumes concernés)

Exemple de travaux : création de parking, balisage

.....
.....
.....
.....

• Description de la logistique en annexe de la manifestation sportive (cf. Plan) :

(Zone de ravitaillement, sécurité, réparation, nettoyage, restauration, sonorisation, site de remise de prix...)

.....
.....
.....

• Dimensions des stationnements des véhicules (surface) et localisation (cf. Plan) :

• Dimensions des aires spectateurs (surface) et localisation (cf. Plan) :

• Accès et cheminements prévus des participants et spectateurs sur le lieu de l'événement (cf. Plan) :

- **Nombre et types de véhicules à moteur nécessaires à l'organisation (sécurité, logistique...) et identification des voies qu'ils sont susceptibles d'emprunter (cf. Plan)**

« Environnement »

- **Situation de la manifestation sportive par rapport aux sites Natura 2000 :**

- Hors site Natura 2000 (Distance minimale : m)
- Tout ou en partie en site Natura 2000

- **Éventuellement, indiquer les autres espaces naturels protégés traversés par la manifestation sportive (Réserve Naturelle Nationale ou Régionale, site en Arrêté de Protection de Biotope, Espace Naturel Sensible géré par le Conseil Général, Propriété du Conservatoire du Littoral...) :**

Si ces espaces naturels disposent d'une structure gestionnaire, il est recommandé de prendre contact avec celle-ci pour examiner les conditions de réalisation de la manifestation.

.....

- **Consignes environnementales données aux participants, aux spectateurs et aux encadrants (joindre les éventuels supports d'accompagnement)**

.....

- **Définition de zones d'interdiction pour les participants, les encadrants et/ou les spectateurs :** Oui Non

Pour quelles raisons ont été définies ces zones d'interdiction ?

Localisez les sur la carte

.....

- **Franchissement de cours d'eau ou zone humide :** Oui Non

Si oui, de quelle manière sont franchis les cours d'eau ?

(Passage à gué, pont existant ...)

.....

2) Identification de tous les sites Natura 2000 concernés

Rappel : La liste des sites Natura 2000 et les cartes des sites sont consultables sur :

- le portail Natura 2000 du ministère en charge de l'écologie : <http://www.natura2000.fr>
- le site internet de la DREAL : <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/>, aller dans les rubriques suivantes :

Les thématiques / Biodiversité / Nature et Biodiversité / Le réseau Natura 2000 en NPDC

ou

S'informer / Portail données communales / Sélectionner la commune souhaitée et la couche (Natura 2000 SIC et ZSC, et Natura 2000 ZPS)

Nom du ou des sites Natura 2000	Numéro du ou des sites Natura 2000	Types de zones (site ZPS « oiseaux », site SIC/ZSC « Habitats Faune, Flore »)	Localisation de la manifestation : Tout ou partie en site/ Hors site

→ Si la manifestation est suffisamment éloignée de tout site Natura 2000, et qu'il n'y a pas d'incidence envisageable y compris à distance ou via le réseau hydrographique, il est possible à ce stade de directement passer à l'étape 6 conclusion et d'indiquer l'absence d'incidences.

Si plusieurs sites sont concernés par la manifestation, les parties 3, 4 et 5 doivent être dupliquées. L'impact de la manifestation et les mesures de suppression et réduction d'impacts doivent être examinés site par site.

3- Description du site (ou des sites) Natura 2000 concerné(s)

Nom et n° du site :

Enjeux de conservation du site Natura 2000 :

a) *Indiquez les habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site*

Cette information figure sur le formulaire standard de données (FSD) du site, qui est en ligne sur le portail national Natura 2000 : www.natura2000.gouv.fr.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

b) *Précisez les enjeux et objectifs de conservation du site Natura 2000.*

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Source des informations : Le FSD donne des indications sur les enjeux de conservation du site.

Si le document d'objectifs (DOCOB) du site a été élaboré, il fournit des informations complémentaires sur les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire du site. Le DOCOB peut être demandé à l'animateur du site, la DDTM ou la DREAL.

Y-a-t-il eu une prise de contact avec l'animateur du site Natura 2000, ou l'opérateur en charge de l'élaboration du document d'objectifs du site ? Oui Non

Si oui, indiquer quelles informations ont été recueillies sur les enjeux de conservation du site :

.....
.....
.....

La liste des animateurs des sites Natura 2000 et des opérateurs en charge de l'élaboration des DOCOB est consultable sur le site de la DREAL : <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/> , Les thématiques / Biodiversité / Nature et Biodiversité / Le réseau Natura 2000 en NPDC

4e15 - Analyse des incidences de la manifestation

Il s'agit à ce stade d'analyser les incidences directes et indirectes, temporaires ou permanentes de la manifestation sur les espèces et habitats du site Natura 2000. Les tableaux contiennent des éléments donnés à titre d'exemples, pour guider la réflexion de l'organisateur.

INCIDENCES POTENTIELLES DIRECTES

Usages	Incidences potentielles directes	Habitats naturels, habitats d'espèces ou espèces susceptibles d'être concernés	Mesures prévues pour éviter ou réduire les incidences	Conclusion : l'usage peut-il conduire à une incidence résiduelle significative ?
Indiquer quels vont être les usages du site liés à la manifestation sportive (avant, pendant, après)	Indiquer quelles incidences directes potentielles ces usages peuvent avoir	Indiquer ces habitats et espèces, à partir des informations recueillies en partie 3 du formulaire.	Indiquer les mesures qui visent à supprimer ou réduire les incidences potentielles identifiées.	oui/non avec explication
Exemples : Passage de participants (pédestre ou avec véhicules non motorisés)	Exemples : altération, destruction, tassement, des sols par piétinement altération de berges de cours d'eau, destruction directe d'espèces	Exemples : Habitats naturels, habitats d'espèces (=habitats utilisés par des oiseaux, chauve-souris, batraciens, poissons, crustacés, mollusques), espèces	Exemples : - adaptation du parcours - adaptation des dates et/ou horaires - gestion du flux des participants, éviter les goulets d'engorgement en site sensible - encadrement des participants par divers moyens (matériels : ruban-balise, humains ; signaleurs, éco-gardes...)	
Passage ou	altération, destruction,	idem	- définition de sites d'accès du public, interdiction	

stationnement du public	tassement, des sols par piétinement, destruction directe d'espèces		d'accès au public sur certaines parties du parcours - canalisation et encadrement du public par moyens matériels et humains - sensibilisation du public	
Passage de véhicules motorisés (participants, organisation, public)	altération, destruction, tassement, des sols par les engins, destruction directe d'espèces	idem	- limitation des zones accessibles aux véhicules motorisés, choix des lieux de passage	
Mise en place d'installations connexes à la manifestation	altération, destruction des sols du fait des travaux réalisés, destruction directe d'espèces	idem	- choix dans la localisation des installations connexes	

INCIDENCES POTENTIELLES INDIRECTES

Usages	Incidences potentielles indirectes	Habitats naturels, habitats d'espèces ou espèces susceptibles d'être concernés	Mesures prévues pour éviter ou réduire les incidences	Conclusion : l'usage peut-il conduire à une incidence résiduelle significative ?
Indiquer quels vont être les usages du site liés à la manifestation sportive (avant, pendant, après)	Indiquer quelles incidences indirectes potentielles ces usages peuvent avoir	Indiquer ces habitats et espèces, à partir des informations recueillies en partie 3 du formulaire.	Indiquer les mesures qui visent à supprimer ou réduire les incidences potentielles identifiées.	oui/non avec explication

<p>Exemples :</p> <p>Passage de participants</p>	<p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dérangement des espèces par le bruit, - déchets ou rejets dans le milieu naturel - augmentation de la turbidité d'un cours d'eau (mise en suspension de sédiments) 	<p>Exemples :</p> <p>Espèces d'intérêt communautaire, habitats ou habitats d'espèces qui pourraient être affectés par des pollutions</p>	<p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - adaptation du parcours - adaptation des dates et/ou horaires - répartition du flux des participants - canalisation et encadrement des participants - sensibilisation 	
<p>Passage ou stationnement du public</p>	<ul style="list-style-type: none"> - dérangement des espèces par le bruit, - déchets ou rejets dans le milieu naturel - augmentation de la turbidité d'un cours d'eau (mise en suspension de sédiments) 	<p>idem</p>	<ul style="list-style-type: none"> - définition de sites d'accès du public, interdiction d'accès au public sur certaines parties du parcours - canalisation et encadrement du public - sensibilisation 	
<p>Passage de véhicules motorisés (participants, organisation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - dérangement des espèces par le bruit, - déchets ou rejets dans le milieu naturel - augmentation de la turbidité d'un cours d'eau (mise en suspension de sédiments) - pollution par hydrocarbures 	<p>idem</p>	<ul style="list-style-type: none"> - limitation d'accès aux véhicules motorisés, choix des lieux de passage - dispositif spécifique en cas de pollution accidentelle par hydrocarbures 	
<p>Mise en place de balisage, de stands, d'installations connexes</p>	<p>Dérangement par la sono, navettes de suivi, hélicoptères</p> <p>Altération ou destruction des habitats, déchets ou rejets dans le milieu naturel, ...</p>	<p>idem</p>	<ul style="list-style-type: none"> - utilisation de produits biodégradables, nettoyage après la manifestation 	

6. Conclusion

Compte tenu des mesures de réduction envisagées, le projet est-il susceptible d'avoir une incidence résiduelle significative au regard des objectifs de conservation du ou des sites Natura 2000 concernés ?

NON, pas d'incidence ou incidence négligeable : ce formulaire est à fournir au service instructeur en complément de votre déclaration ou demande d'autorisation

Arguments :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

OUI, effets potentiels significatifs : l'évaluation des incidences doit être poursuivie

À (lieu) :	Signature :
Le (date) :	